

Rapport de Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : MA2407133937
Rapport édité le : 27/08/2024

DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE - LUTGEN MARC
77002 MELUN

OPERATEUR DE REPERAGE



MENNI abdelhakim
Certification n° : 1075
Décernée par : LA CERTIFICATION DE PERSONNES

PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE
10 Avenue Charles Péguy
77000 Melun

LIEU D'INTERVENTION

5 Rue Pierre et Marie Curie
(309LAC0203)
77430 Champagne-sur-Seine
Bat. N/A; Etage 02; Porte 497

Lot numéro 309LAC0203,



Par : MENNI abdelhakim



Programme de travaux fourni par le donneur d'ordre : voir au point 3

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

Révision	Date	Objet
Version initiale	27/08/2024	Établissement du Dossier Technique

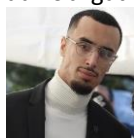
1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE - LUTGEN MARC	10 AVENUE CHARLES PEGUY BP 114 77002 MELUN
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 Avenue Charles Péguy 77000 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

OPERATEUR DE REPERAGE

Nos opérateurs de repérage passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
MENNI abdelhakim	LA CERTIFICATION DE PERSONNES	1075	26/08/2022	25/08/2029

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

	COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
	Axa	3912280604	01/01/2024

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx groupe



LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	4 rue Maryse Bastié 44700 ORVAULT

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1.	IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4.	CONCLUSIONS DU REPERAGE	6
5.	CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	10
6.	PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	12
7.	RAPPORTS D'ANALYSES	18
8.	ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION	21

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

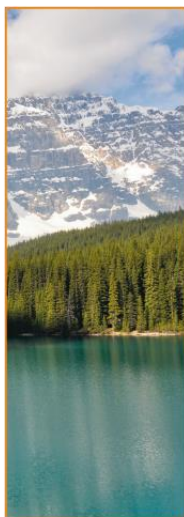
BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien : 5 Rue Pierre et Marie Curie (309LAC0203)
77430 Champagne-sur-Seine

Numéro de mission : MA2407133937

Références cadastrales :

Référence client : NC

PC / date de construction : Date du permis de construire non connue

Visite effectuée le : 30/07/2024

Numéro de lot : Bat. N/A; Etage 02; Porte 497, Lot numéro 309LAC0203

Documents demandés	Documents remis
Plan/Croquis du bâtiment	Non
Autres documents relatif à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le dossier	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Amiante sur le dossier	Non
Autres documents relatifs à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non

Observations :

Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

Cuisine, Séjour

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
Cuisine	Cuisine	Cloison
	Cuisine	Mur de refend
	Cuisine	Mur donnant sur extérieur
	Cuisine	Peinture boiserie
	Cuisine	Plafond
Séjour	Séjour	Plafond

Descriptif des travaux :

Réfection des murs et plafonds de la cuisine

Réfection du plafonds polystyrène dans le séjour

Vue avec Monsieur Le Sec (gardien)

Important:

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet, ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des pièces non visitées

Localisation	Description
Néant	-

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants n'ayant pas pu être inspectés dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

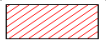
Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

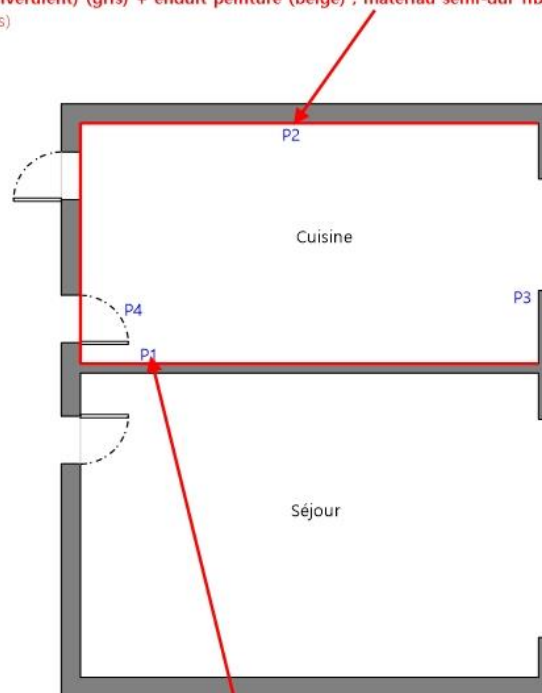
Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante ainsi que leurs quantités

ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé	Surface indicative
ZPSO001	Cuisine	Cuisine	Cloison	<u>Analyse : P001</u> - Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (Présence d'amiante) - Phase 2 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) (Absence d'amiante)	8m ²
ZPSO002	Cuisine	Cuisine	Mur de refend	<u>Analyse : P002</u> - Phase 2 Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) (Présence d'amiante)	16m ²
ZPSO005	Cuisine	Cuisine	Plafond	<u>Analyse : P005</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces (Présence d'amiante)	9m ²
ZPSO006	Séjour	Séjour	Plafond	<u>Analyse : P006</u> - Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type mousse (blanc) ; matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur (blanc) (Présence d'amiante)	12m ²

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2407133937
Opération	MENNI abdelhakim
Site	5 Rue Pierre et Marie Curie (309LAC0203) 77430 Champagne-sur-Seine
Date de réalisation	27/08/2024
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
 Px	Prélèvement Positif
Px	Prélèvement négatif
S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Élément non visité

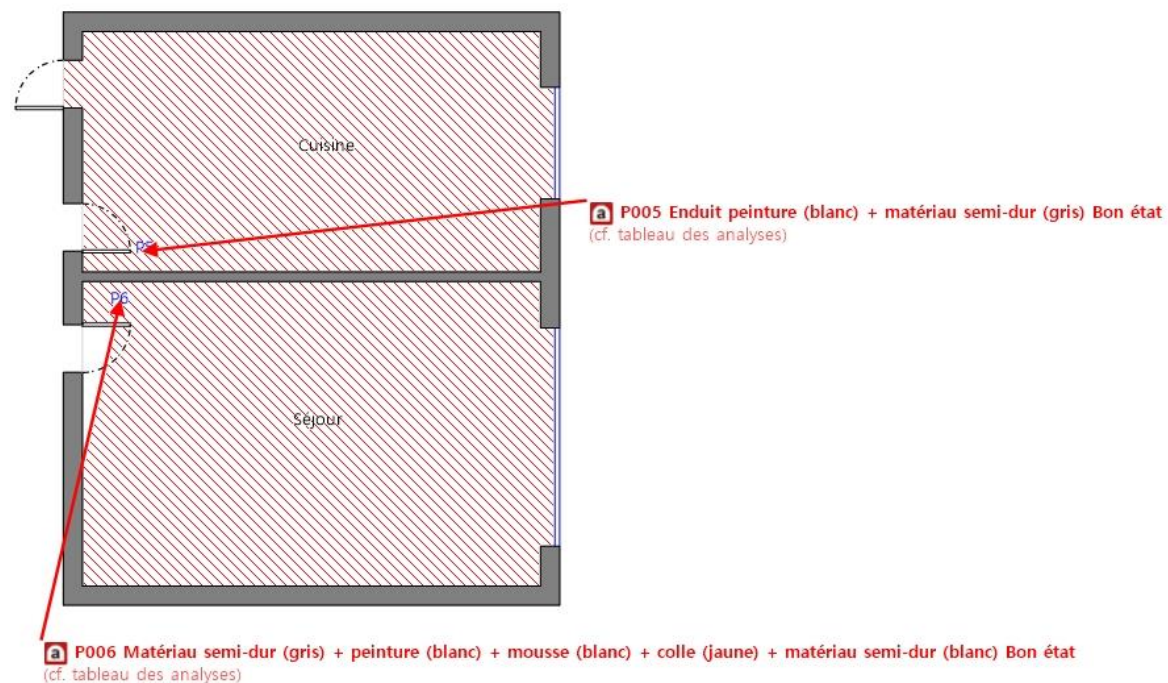
a P002 Matériau (pulvérulent) (gris) + enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) Bon état
(cf. tableau des analyses)



a P001 Enduit peinture blanc + papier, carton marron + plâtre blanc Bon état
(cf. tableau des analyses)

Murs

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	MA2407133937
Opération	MENNI abdelhakim
Site	5 Rue Pierre et Marie Curie (309LAC0203) 77430 Champagne-sur-Seine
Date de réalisation	27/08/2024
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
 Px	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Elément non visité



Plafonds

Tableau des analyses effectuées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	- Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) Absence d'amiante	Présence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) Présence d'amiante	Présence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau (fibreux) (beige) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché	- Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces : Présence d'amiante	Présence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Panneaux collés	- Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type mousse (blanc) ; matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur (blanc) : Présence d'amiante	Présence d'amiante

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de

cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « *Description des investigations réalisées* ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

6. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017 et l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO001 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés

Pièces : Cuisine

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Cuisine	Unique	1	Cloison	Oui Cuisine : Cloison	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Réf. échantillon:</u> MA2407133937/P001 <u>Réf. laboratoire:</u> 24RB025571-001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P001 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Présence d'amiante - Phase 2 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) Absence d'amiante	

ZPSO002 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché

Pièces : Cuisine

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Cuisine	Discontinue	1	Mur de refend	Oui Cuisine : Mur de refend	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Réf. échantillon:</u> MA2407133937/P002 <u>Réf. laboratoire:</u> 24RB025571-002 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P002 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) Présence d'amiante	

ZPSO003 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Pièces : Cuisine

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Cuisine	Unique	1	Mur donnant sur extérieur	Oui Cuisine : Mur donnant sur extérieur	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Réf. échantillon:</u> MA2407133937/P003 <u>Réf. laboratoire:</u> 24RB025571-003 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P003 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante	

ZPSO004 : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)

Pièces : Cuisine

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Cuisine	Unique	1	Peinture boiserie	Oui Cuisine : Peinture boiserie	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Réf. échantillon:</u> MA2407133937/P004 <u>Réf. laboratoire:</u> 24RB025571-004 <u>Description:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P004 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau (fibreuse) (beige) : Absence d'amiante	

4 - Plafonds et faux plafonds

ZPSO005 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché

Pièces : Cuisine

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Cuisine	Unique	1	Plafond	Oui Cuisine : Plafond	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Réf. échantillon:</u> MA2407133937/P005 <u>Réf. laboratoire:</u> 24RB025571-005 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de ciment lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P005 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces : Présence d'amiante	

ZPSO006 : Panneaux collés

Pièces : Séjour

Localisation	Continuité / Discontinuité	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Analyse	Photo
Séjour	Unique	1	Plafond	Oui Séjour : Plafond	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Réf. échantillon:</u> MA2407133937/P006 <u>Réf. laboratoire:</u> 24RB025571-006 <u>Description:</u> Panneaux collés <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Panneaux collés <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	<u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type mousse (blanc) ; matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur (blanc) : Présence d'amiante	

5 - Planchers et planchers techniques

Sans objet

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

7. RAPPORTS D'ANALYSES



Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.

acreditat pentru
ÎNCERCARE



SR EN ISO/IEC 17025:2018
CERTIFICAT DE ACREDITARE
LI 1229

ADX GROUPE
Abdelhakim Menni
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX



N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-029112-01

Date d'émission de rapport : 23/08/2024 19:49

Référence dossier Client: 66a8d052e7675Dossier: MA2407133937

Reçu par MyEasyLab le : 20/08/2024 17:58

Référence dossier N° : 24UV065556

Reçu par le laboratoire le : 20/08/2024

Référence laboratoire N° : 24RB025571

Date d'analyse : 21/08/2024

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01 (1)	P001 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, prefabriquées) - Couche1: Peinture décorative (paillètes, gouttelettes,) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lisses ou taloches - Couche1: Peinture décorative (paillètes, gouttelettes,) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lisses ou taloches - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
001-02 (1)	P001 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, prefabriquées) - Couche1: Peinture décorative (paillètes, gouttelettes,) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lisses ou taloches - Couche1: Peinture décorative (paillètes, gouttelettes,) + Couche2: Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lisses ou taloches - Cuisine	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP / Y9LR	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
6 Preciziei Street, ground floor, 6th District
062203 Bucuresti, România

1/4
P-RS-FRM8220



Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.



N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-029112-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002-01	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de ciment lisse ou taloché - Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de ciment lisse ou taloché - Cuisine	Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MOLP / Y9LR	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
002-02	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de ciment lisse ou taloché - Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes,) + Couche2: Enduit à base de ciment lisse ou taloché - Cuisine	Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
6 Preciziei Street, ground floor, 6th District
062203 Bucharest, Romania

2/4
P-RS-FRM8220



Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.



N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-029112-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003-01 (1)	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnées - Couche1: Peinture décorative (paillees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (paillees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-02 (1)	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnées - Couche1: Peinture décorative (paillees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (paillees, gouttelettes,) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Cuisine	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / Y9LR	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
004-01 (1)	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (paillees, gouttelettes,) - Peinture décorative (paillees, gouttelettes,) - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau (fibreux) (beige)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-01 (1)	P005 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture décorative (paillees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (paillees, gouttelettes) + Couche2: Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Cuisine	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) en traces	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
006-01 (1)	P006 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Panneaux colles - Panneaux colles - Séjour	Matériau (pulvérulent) (gris) en traces ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type mousse (blanc) ; matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur (blanc)	MET / NMJ6	1 / 2	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
6 Preciziei Street, ground floor ,6th District
062203 Bucurest, România

3/4
P-RS-FRM8220



Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.



N° de rapport d'analyse : AR-24-RB-029112-01

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :

9 analyses au laboratoire dont 6 par la technique identifiée sous le terme MET et 3 par la technique identifiée sous le terme MOLP.

Observation(s) échantillon(s)

(1) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP : Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2, P-MO-SOP7718 Ed. 1.1/15.03.2022.

MET : Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et par attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-ME-SOP7663 Ed.1.2/08.05.2023.

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue roumaine et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° LI 1229 et est disponible sur <https://www.renar.ro/> - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JORF n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et autorisé par :



Andreea Cojocaru
Team leader CRO007



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Asbestos Testing Romania S.R.L.
6 Preciziei Street, ground floor, 6th District
062203 Bucharest, România

4/4
P-RS-FRM8220

8. ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION

Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



ATTESTATION

COURTIER

CNA

178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS

Tél : 01 40 68 02 02

Fax : 01 40 68 05 00

Email : CONTACT@CNASSUR.COM

Portefeuille : 0114921220

Vos références :

Contrat n° 3912280604

Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

**SAS ADX GROUPE (Marque Allo Diagnostic) et ADX Formation
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER**

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1^{ère} ligne n°3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2^{ème} ligne n°3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie
- La recherche de Fibres Céramiques Réfractaires FCR

Repérage de polluants:

AMIANTE :

- Repérage de l'amiante avant travaux, (dans les bâtiments, les matériels ferroviaires, les aéronefs, l'industrie, les voiries et les sols navires, bateaux et autres engins flottants)
- Repérage de l'amiante avant démolition
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle visuel amiante après travaux (CV1&CV2))
- Sapiteur Amiante
- Mesures d'empoussièrement amiante
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Groupe.

PLOMB:

- Repérage du plomb avant travaux (dans les bâtiments, les matériels ferroviaires, les aéronefs, l'industrie, les voiries et les sols navires, bateaux et autres engins flottants)
- Contrôle du plomb après travaux

AUTRES:

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Inventaire des matériaux pouvant contenir de la silice
- Inventaire des matériaux pouvant contenir du PCB
- Inventaire des matériaux pouvant contenir du machefert
- Recherche des métaux lourds
- Diagnostic de pollution des sols
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Recherche de Radon N1 et N2

Contrôle du bâti:

- Diagnostique Technique Globale (DTG)
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Diagnostique Technique du bâtiment (DTB)
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Plan pluriannuel de travaux (PPT)
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Diagnostic sécurité piscine

Energetique:

- Réalisation d'audit énergétique sous réserve que l'assuré déclare que son activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'oeuvre et qu'il ne mette pas en relation les clients avec des professionnels du bâtiment. Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée au titre du contrat responsabilité civile Conditions de garantie.
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Vérification de la VMC
- Vérification de chantier de demande de certificat d'économies d'énergie (CEE)

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

**Eau:**

- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau

Mesurage:

- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile, surface de plancher, surfaces hors œuvre brute, hors œuvre nette.
- Mesurages en extérieurs et intérieurs
- Mission de topographie et numérisation 3D
- Réalisation de dessin et maquettes 2D & 3D

Sécurité:

- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Pose de détecteurs incendie
- Géodétection et géoréférencement des réseaux enterrés et identification au sol en marquage piquetage

Formation:

- Formation aux métiers du diagnostic
- Formation aux risques amiante, plomb
- Formation aux risques électrique
- Formation aux risques lié au travail en hauteur

Autres:

- Etat des lieux locatifs
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Audit de pré acquisition
- Dossier de mutation

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Garanties au contrat 1^{ère} Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

Garanties au contrat 2^{ème} Ligne N° 3912431104

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dont : Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)	750.000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	<u>par expert</u> 300.000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 6 000 000 € par sinistre et par année d'assurance

Dont :

-Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1^{ère} ligne,
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1^{ère} ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1^{ère} ligne.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023 au 01/01/2024 inclus**, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE, le 28 Février 2023
Pour la Société :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CEO' or similar, with a horizontal line underneath.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

**Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier
N°1075**

Monsieur MENNI Abdelhakim

Amiante sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Amiante

Date d'effet : 26/08/2022 : - Date d'expiration : 25/08/2029

Amiante avec mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 28/09/2022 : - Date d'expiration : 25/08/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 24 Décembre 2021

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 13/12/2022 : - Date d'expiration : 12/12/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 06/06/2023, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Siège : 25, avenue Léonard de Vinci – Technoparc Europarc – 33600 PESSAC
Salles de formation : 71/73, rue Desnouettes – 75015 PARIS
Tél : 05.33.89.39.30 – Mail : contact@lcp-certification.fr - site : www.lcp-certification.fr
SAS au capital de 15 000€ - SIRET : 80914919800032 – RCS BORDEAUX – 809 149 198 – Code APE : 7022 Z
En 487@ LE CERTIFICAT V011 du 16-12-2022



Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur
www.cofrac.fr